

Paramétrer Mon Compte Personnel

Mis à jour le 24 janvier 2022

Profil utilisateur : Acheteurs

Nombre d'étapes : 1

1. Mon Compte Personnel.....	2
------------------------------	---

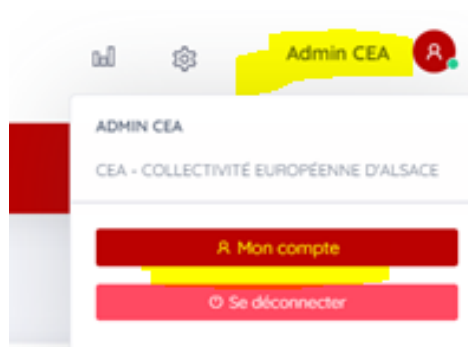
RECOMMANDATIONS AVANT DE DEMARRER

- Privilégier les navigateurs suivants : Firefox, Chrome
- Démarrer Mon Assistant Marchés Publics en cliquant sur le raccourci bureau lorsque vous allez sur la Plateforme AMP

BESOIN D'AIDE

- L'ensemble des pas-à-pas actualisés Alsace Marchés Publics sont téléchargeables sur <https://portail.alsacemarchespublics.eu/>
- Consulter notre foire aux questions sur <https://portail.alsacemarchespublics.eu/>
- Adresse email support alsacemarchespublics@alsace.eu

1. Mon Compte Personnel



Glisser la souris sur son identifiant (en haut à droite de la page) et cliquer sur « **Mon compte** ».

Mon compte personnel

Entité : CEA - Collectivité européenne d'Alsace
Service : CEA - Collectivité européenne d'Alsace

[Mes coordonnées](#)
[Mes alertes électroniques](#)
[Mes préférences "Lieu d'exécution"](#)
[Mes comptes associés](#)

Compléter, les différents champs surlignés en jaune ci-dessous.

Mon compte > Mes coordonnées

Identification Le symbole * indique les champs obligatoires

NOM : *	<input type="text" value="CEA"/>
Prénom : *	<input type="text" value="Admin"/>
Service :	CEA - Collectivité européenne d'Alsace
Téléphone :	<input type="text"/>
Télécopieur :	<input type="text"/>
Adresse électronique : *	<input type="text" value="suivi.mpe@atexo.com"/>

Coordonnées d'authentification

Identifiant :	admin_cea
Mot de passe : *	<input type="password"/>
Confirmer le mot de passe : *	<input type="password"/>

Dans le champ « **Mes coordonnées** » :

Attention : la plateforme n'accepte qu'une seule fois une adresse mail, vous ne pourrez donc pas mettre votre adresse personnelle à la fois sur le compte administrateur et sur votre compte personnel. Privilégiez une adresse mail générique pour le compte administrateur et en cas de besoin (plusieurs utilisateurs pas exemples), plusieurs « agents » peuvent être créés avec vos adresses personnelles.

N'oubliez pas d'enregistrer à la fin de votre saisie !

Mon compte > Mes alertes électroniques

Mes alertes électroniques
L'application propose un envoi automatique de courrier électronique (alerte) aux Agents pour certains événements. Il est possible, Agent par Agent, de définir les alertes à recevoir :

Alertes relatives aux consultations

i Seules vos consultations favorites font l'objet des alertes automatiques activées ci-dessous. Vos favoris sont modifiables consultation par consultation depuis le tableau de bord des consultations (boutons ★)

Alertes liées à mes consultations favorites

- Information de réception d'une réponse électronique sur une consultation suivie (synchrone)
- Information de clôture d'une consultation suivie (dépassement de la date limite de remise des plis) avec synthèse des retraits et dépôts électroniques (asynchrone)
- Information de réception d'un message sollicité d'entreprise sur une consultation suivie
- Information de réception d'une question posée par une entreprise sur une consultation suivie
- Information de publication au BOAMP sur une consultation suivie
- Information d'échec de publication au BOAMP sur une consultation suivie
- Information de consultation en attente d'approbation ou de validation

A leur premier enregistrement en phase "Elaboration", définir automatiquement comme favoris :

- Mes consultations
- Les consultations de mon entité (uniquement si je suis invité permanent sur mon entité)
- Les consultations des entités qui dépendent de mon entité (uniquement si je suis invité permanent sur les entités qui dépendent de mon entité)
- Les consultations de mes entités associées transversalement (uniquement si je suis invité permanent transverse)

Alertes sur événements divers

- Modification de mon compte Agent

← Annuler Enregistrer

Dans le champs « **Mes alertes électroniques** », compléter les items selon vos souhaits et enregistrer.

Les consultations que vous allez créer sont automatiquement mises en statut favoris (étoile). Vous pouvez ajouter ce statut à des consultations depuis le tableau de bord de celles-ci.

Si les agents sont paramétrés en « invités permanents » sur toutes les consultations, les consultations seront en favoris y compris celles que vous n'avez pas élaborées. (cf. guide « Créer un compte agent et gérer ses habilitations »)

Les alertes choisies seront réceptionnées sur l'adresse mail renseignée dans la rubrique « Mes coordonnées » et sont valables uniquement pour les consultations ayant le statut « favoris ».

Mon compte > Mes préférences "Lieu d'exécution"

Mes préférences "Lieu d'exécution"
(67) Bas-Rhin, (68) Haut-Rhin

Détails / Editer

← Annuler Enregistrer

Dans le champs « **Mes préférences – Lieu d'exécution** », cliquer sur « **Détails/Editer** » pour sélectionner le lieu d'exécution (Département).

Lieu d'exécution

Le lieu d'exécution d'un marché est la zone géographique d'exécution des travaux, de livraison des fournitures et prestations ou de la localité de l'acheteur. Le lieu d'exécution permet aux opérateurs économiques de chercher les marchés se situant à proximité.

France métropolitaine **Autre(s) pays**

Sélectionner par département(s)
 Sélectionner par région(s)

Ma sélection actuelle

Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine
 67 - Bas-Rhin
 68 - Haut-Rhin

Enregistrer ma sélection dans mes préférences

Sélectionner par département ou région, glisser la souris sur le(s) lieu(x) souhaité(s), cliquer et valider.

Mon compte > Mes associations

Liste des comptes associés

Gestion des associations du compte suivant :

NOM Prénom : CEA Admin
 Identifiant : admin_cea
 Adresse électronique : suivi.mpe@atexo.com
 Entité publique : Collectivité européenne d'Alsace
 Service : CEA - Collectivité européenne d'Alsace

Ce compte est le compte principal des comptes secondaires suivants :

Aucune association de ce type pour ce compte.

Ce compte est le compte secondaire des comptes principaux suivants :

Aucune association de ce type pour ce compte.

[← Retour](#)

La rubrique « **Mes comptes associés** » concerne les agents qui mettent en ligne des procédures marchés pour le compte de plusieurs entités dont les services sont mutualisés.

Exemple : La communauté de communes a mutualisé les services avec la commune : il est possible pour les agents d'avoir un compte (1 identifiant + 1 mot de passe) pour accéder aux deux comptes (celui de la communauté de communes et celui de la commune). Plus d'informations :

alsacemarchespublics@alsace.eu